

DEMANDE DE LOCATION

COOPÉRATIVE

LOGEMENT SOUHAITÉ

OBJET ☐ appartement ☐ villa ☐ parking
ADRESSE (rue, numéro, localité)
NOMBRE DE PIÈCES **ÉTAGE**
LOYER/MOIS (CHF) **CHARGES/MOIS** (CHF)
AVEZ-VOUS VISITÉ CE BIEN ? ☐ oui ☐ non **SI OUI, DATE DE LA VISITE**
PAR QUEL MOYEN AVEZ-VOUS TROUVÉ CE BIEN ?
☐ site rosset.ch ☐ portails immobiliers ☐ ancien locataire ☐ autre

VOTRE CANDIDATURE

LES INFORMATIONS CI-DESSOUS SONT CONFIDENTIELLES

DEMANDEUR

COTITULAIRE/COLOCATAIRE

NOM ET PRÉNOM RAISON SOCIALE (si personne morale) DATE DE NAISSANCE PERMIS DE SÉJOUR ET DATE D'ÉCHÉANCE (seulement si pas de nationalité suisse) TÉLÉPHONE E-MAIL PRIVÉ		
---	--	--

LE LOGEMENT SERVIRA DE LOGEMENT FAMILIAL ☐ oui ☐ non

NOMBRE D'OCCUPANTS DANS LE FUTUR LOGEMENT adultes enfants

ANIMAUX ☐ oui ☐ non **GENRE ET QUANTITÉ**

VÉHICULE ☐ oui ☐ non **GENRE ET QUANTITÉ**

DONNÉES FINANCIÈRES

PROFESSION EMPLOYEUR DEPUIS LE REVENU ANNUEL BRUT MOYEN	 ☐ Moins de CHF 40'000.- ☐ CHF 40'000.- à 60'000.- ☐ CHF 60'000.- à 80'000.- ☐ CHF 80'000.- à 100'000.- ☐ CHF 100'000.- à 120'000.- ☐ CHF 120'000.- à 150'000.- ☐ Plus de CHF 150'000.-	 ☐ Moins de CHF 40'000.- ☐ CHF 40'000.- à 60'000.- ☐ CHF 60'000.- à 80'000.- ☐ CHF 80'000.- à 100'000.- ☐ CHF 100'000.- à 120'000.- ☐ CHF 120'000.- à 150'000.- ☐ Plus de CHF 150'000.-
POURSUITE ET ACTE DE DÉFAUT DE BIENS	☐ Je confirme ne pas faire l'objet de poursuites. ☐ Je confirme ne pas être visé par un acte de défaut de biens.	☐ Je confirme ne pas faire l'objet de poursuites. ☐ Je confirme ne pas être visé par un acte de défaut de biens.

DONNÉES SUR VOTRE DOMICILE ACTUEL

ADRESSE ACTUELLE (rue, numéro, localité) BAIL ACTUEL RÉSILIÉ PAR VOTRE BAILLEUR ? SI OUI, MOTIF ET DATE DE LA RÉSILIATION	 ☐ oui ☐ non	 ☐ oui ☐ non
--	--	--

☐ JE CONFIRME QUE LES INFORMATIONS CI-DESSUS SONT EXACTES ET À JOUR.

DEMANDE DE LOCATION COOPÉRATIVE



DOCUMENTS À FOURNIR POUR TOUS LES COTITULAIRES:

Merci de joindre à ce formulaire **une copie de l'extrait du registre des poursuites**.

Si votre candidature est sélectionnée sur la base du présent formulaire, et conformément aux recommandations du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT), nos équipes Location vous demanderont de nous transmettre les pièces justificatives suivantes avant d'établir un contrat :

- Copie d'une pièce d'identité valable (passeport, carte d'identité) pour les ressortissants suisses
- Copie du permis de séjour valable pour les ressortissants étrangers
- 3 dernières fiches de salaire ou autre(s) document(s) attestant des revenus
- Extrait original du registre des poursuites (valable maximum 3 mois)
- Attestation d'assurance RC

Il est à noter, qu'avec votre consentement, notre équipe Location pourra contacter votre employeur et/ou votre bailleur actuel afin de vérifier les informations fournies et d'obtenir des renseignements sur votre contrat de bail actuel.

Rosset & Cie SA
Route de Chancy 85
1213 Onex
T 022 339 39 39
E candidatures@rosset.ch

FRAIS DE DOSSIER

À la conclusion d'un contrat de bail, un montant forfaitaire de CHF 200.- vous est facturé à titre de frais de dossier pour un appartement ou une villa (frais de plaquettes inclus), respectivement CHF 80.- pour un parking seul ou un autre objet (local, dépôt).

En cas de désistement après attribution écrite de l'objet, un montant de CHF 200.- sera réclamé en couverture des frais d'établissement du dossier et du contrat de bail.

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Par la signature du présent formulaire, vous attestez avoir fourni vos données personnelles librement et volontairement dans le cadre de votre demande de location. Ces données seront traitées uniquement dans ce but et conformément à la législation en vigueur.

Dans le cadre de l'étude de votre dossier, vous autorisez que votre demande d'inscription soit transmise au propriétaire ou son représentant ou que des renseignements soient sollicités auprès de tiers.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité disponible sur le site internet de la Régie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La demande de location n'est valable que pour l'objet susmentionné. Elle n'a pas de valeur contractuelle.

Vous ne serez pas informé(s) de la non-attribution de l'objet. Dans ce cas, les dossiers physiques reçus pourront être récupérés en nos bureaux sous 30 jours après la date de relocation de l'objet. Passé ce délai, les documents fournis seront détruits.

Le(s) soussigné(s) certifie(nt) avoir visité cet objet et donné des renseignements exacts et complets. Pour le surplus, il(s) confirme(nt) avoir pris connaissance et accepté les conditions mentionnées ci-dessus.

ATTENTION: Si aucune suite n'a été donnée à votre demande dans un délai de 2 ans, celle-ci devra être renouvelée avec un nouveau formulaire.

Lieu et date:

Lieu et date:

Signature du candidat:

Signature du cotitulaire: